



## Vis de procedur EN DATTE DU 24 :10 :2016

Par **Hichem HAMMAMI**, le **19/12/2016** à **09:01**

Bonjour

EN DATTE DU 24 :10 :2016 dans le garage du commissariat et bureau de Toulon c est pas normale de ce faire passer à tabac par c est personne recevoir plusieurs coup de poing et cout de pied et ce faire traiter de tous non je n'ose répété les propos par respect à votre égard et c est agent vous rétorque que dans la ville de Toulon là où j'ai passé 47 ans de ma vie , c'est eux qui font la loi et qui sont assermenter et qu' il Von m en faire bavée , Il on réussit après plus de 48 h de garde à vue et il mon fait passer en comparution immédiate et la j'ai vue par moi-même qu'il son tous fait pour me détruire j'ai été jugé sans même avoir lue mon dossier et sa été expédier en un temps record . condamner a 6 mois de sursis 2200 euro demande et inscription a bulletin n°3 / j ai fait appel... mes le problème je n est jamais UE ou vu mémé après demande verbal au 2 avocat commis d office dit( de garde astreinte ) ma copie du dossier et sa c est pas normal mémé une demande du 08/11/2016 faite par moi mémé au parquet de Toulon avec copie de la demande

Je ne perd pas espoirs je vais consacré ma vie a rétablir ma dinitré .car très choqué par c est évènement je n'en d'ord plus depuis le 24/10/2016 une date qui est gravée pour toujours en moi maintenant

Ps : jamais été condamné de ma vie à quel que délit que ce soit, je pair mon travail et bien sûr aussi mon appartement, je serai SDF à partir du 1 janvier 2017 je commencerais bien l'année.

cordialement Mr Hammami